

Hon. Mr. Gray agreed a good deal in the views expressed by the member for Bothwell; but said he understood the punishment was only to be applied to a class of persons not capable of being reached by any other consideration, the Bill confining it to those guilty of gross and malicious offences against the person. He was in favour of having the punishment kept for such offences, and to be inflicted at the discretion of the judge.

After recess,

On motion of **Sir John A. Macdonald**, the Bill from the Senate to amend the Act respecting the Inspection of Steamboats was read for a first time. Second reading fixed for Tuesday.

Hon. Mr. Langevin brought down a return of the correspondence respecting the claims of W. Brewster.

On motion of **Mr. Harrison**, Mr. Carling's Bill to enable holders of Preference Shares in the Great Western Railway Company to change them into ordinary Shares at their option, was read a second time and considered in Committee, Mr. Ferguson in the chair.

The Committee rose, and the Bill was read a third time and passed.

The debate was then resumed on Hon. Mr. Dorion's amendment to Sir John A. Macdonald's Bill respecting Offences against the Person.

Mr. Masson (Terrebonne) said he thought that the most objectionable feature of the Bill was that the clause relating to the whipping of children had been expunged; but they had not abolished adult flogging. He had not changed his opinion on the subject, but still believed it to be an antiquated system. Either flogging had to be done privately or publicly. If privately, it would have no general deterring effect; if public, it would be conceived to be demoralizing and degrading in its tendency. Besides if, as was argued, flogging was so effective, the Government were to blame for not making it the punishment for other crimes. It was also to be observed that the Government had made out no case for the special legislation asked for in this measure. If they came down and made it apparent, for instance, that the crime of garrotting was greatly on the increase, then they would have some ground in asking for an unusual measure such as this, in order to put down that crime. But no such case had been made out. If severer punishment than any now inflicted

[Mr. Mills—M. Mills.]

L'hon. M. Gray est en grande partie d'accord avec le député de Bothwell; cependant, il a cru comprendre que cette peine ne serait infligée qu'à ceux que rien d'autre ne peut toucher, le projet de loi limitant l'application de cette peine à ceux qui sont coupables de délit grave et intentionnel envers la société. Il souhaite que cette peine continue d'être infligée pour ce genre de délit et qu'on en laisse la décision au juge.

Reprise de la séance,

Sur motion de **Sir John A. Macdonald**, le projet d'amendement de la Loi sur l'inspection des bateaux à vapeur présenté par le Sénat est lu pour la première fois. La deuxième lecture est inscrite pour mardi prochain.

L'hon. M. Langevin dépose un dossier sur la correspondance relative aux réclamations de M. W. Brewster.

Sur motion de **M. Harrison**, le projet de loi de M. Carling autorisant les détenteurs d'actions préférentielles de la Société de Chemin de fer Great Western à les échanger contre des actions ordinaires, est lu pour la deuxième fois et étudié en Comité sous la présidence de M. Ferguson.

La séance du Comité est levée, le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.

On reprend alors le débat sur l'amendement proposé par l'hon. **M. Dorion** au projet de loi sur les délits contre la société présenté par **Sir John A. Macdonald**.

M. Masson (Terrebonne) pense que ce qui est le plus critiquable dans ce projet de loi, c'est qu'alors que la peine du fouet a été supprimée pour les enfants, la flagellation ne l'a pas été pour les adultes. Son opinion est toujours la même à ce sujet, mais il maintient qu'il s'agit d'un principe démodé. La flagellation doit se faire soit en public, soit en cellule. Si c'est en cellule, elle n'a pas l'effet de dissuasion recherché. Si elle est exécutée en public, on peut lui reprocher d'avoir des effets négatifs et démoralisants. De plus, si l'on affirme que cela est vraiment efficace, il faut blâmer le Gouvernement de ne pas l'employer pour punir d'autres crimes. Il faut également noter que le Gouvernement n'a rien fait pour justifier la législation spéciale que demande ce projet. Si le Gouvernement pouvait prouver que le crime par strangulation, par exemple, devient de plus en plus fréquent, l'adoption d'une mesure spéciale comme celle-ci serait justifiée pour lutter contre ce crime. Mais ce n'est pas le cas. Si un châtiment plus sévère que tous ceux existant